



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 21 février 2025

Collision accidentelle entre deux tramways :

Reprise de l'exploitation commerciale des tramways dans le tunnel de la gare ce dimanche 23 février

Un courrier signé du Préfet vient d'autoriser la CTS à reprendre l'exploitation commerciale dans le tunnel. En accord avec les autorités de contrôle des tramways, la CTS a durant ces dernières semaines pris les mesures qui permettent de satisfaire les exigences formulées par le Préfet dans son courrier.

Ainsi, l'exploitation commerciale des tramways dans le tunnel reprendra ce dimanche 23 février. Les lignes A et D circuleront donc normalement ce jour-là, dès 4h30 début d'exploitation, avec toutefois une offre adaptée sur la ligne D correspondant aux horaires des périodes vertes applicables en petites vacances scolaires.

Depuis la collision accidentelle survenue entre deux tramways le 11 janvier dernier, la CTS s'est pleinement mobilisée pour : contribuer aux différentes enquêtes ; assurer une continuité du service et accompagner au mieux ses clients dans cette situation dégradée ; extraire les rames du tunnel ; remettre en état les infrastructures ; et préparer la reprise de l'exploitation commerciale dans le tunnel.

La CTS a pris l'ensemble des dispositions nécessaires afin d'assurer la non-reproductibilité des circonstances constatées lors de l'accident. En plus des contrôles stricts et encadrés par la maintenance sur l'ensemble des systèmes de freinage des rames, ainsi que les tests réalisés quotidiennement sur chacune d'elles par les conductrices et conducteurs, la CTS a procédé à des rappels de bonnes pratiques sur l'arrêt puis le démarrage en pente, ainsi que sur l'usage du frein d'urgence et du frein de sécurité. En outre, les départs de rames quittant la station Gare centrale seront désormais autorisés uniquement si la station Ancienne Synagogue–Les Halles est libre et si aucun tramway ne se trouve entre les deux stations.

Parallèlement, et afin d'éviter toute perturbation du réseau qui entrainerait une dégradation des conditions d'exploitation des tramways, la CTS demandera systématiquement que les manifestations n'empruntent pas les rails du tramway dans tout le secteur de la Grande île.



La CTS remercie bien vivement ses clients pour leur patience et leur compréhension durant ces six semaines de situation dégradée.

La CTS reste bien évidemment mobilisée pour accompagner les victimes de l'accident dans leurs démarches. Elles peuvent joindre le service Allô CTS au 03.88.77.70.70. du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 17h30, ou écrire à la CTS via le formulaire accessible au lien suivant : <https://cts-strasbourg.eu/fr/pratique/aide-aux-victimes-de-laccident-de-tram-du-11-janvier-2025/formulaire-daide-aux-victimes-de-laccident-de-tram-du-11-janvier-2025/>.

Les effets personnels des passagers présents à bord des rames accidentées sont toujours tenus à la disposition de leurs propriétaires au service des objets trouvés de la CTS, situé au P+R Rotonde, ouvert du lundi au vendredi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

Par ailleurs, la CTS rappelle que deux associations d'aide aux victimes ont été mandatées par le parquet pour les accompagner :

SOS France Victimes 67

15 rue Schulmeister
67100 Strasbourg
03 88 79 79 30

Viaduc 67

5 rue Albert Einstein
67200 Strasbourg
03 88 28 57 62